

BULLETIN D'ADHÉSION
AU
RÉSEAU DE SOIN SUR L'HTA EN GUADELOUPE

Adhésion au Réseau de soins sur l'HTA en Guadeloupe « **HTA-GWAD** »

Je soussigné, Nom : Prénom :

(fonction :), certifie avoir pris connaissance de la charte du réseau **HTA-GWAD**.

J'adhère au Réseau HTA-GWAD :

A..... ; le.....

Signature : Cachet :

Tel : Email :

NB : Adhésion à transmettre par courrier au réseau

HTA-GWAD, 11.01 Résidence La Marine, Rivières Sens, 97113 Gourbeyre

Accompagné d'un chèque d'un montant de 15 Euros libellé à l'ordre du groupe : **HTA-Guadeloupe**.

Un numéro d'accès vous sera transmis afin d'accéder à la partie professionnelle du site « htagwad.com »

HTA-GWAD



GROUPE HTA-GUADELOUPE

Réseau de soins sur l'HTA en Guadeloupe : « HTA-GWAD »

11.01 Résidence La Marina, Rivières Sens, 97113 Gourbeyre,

www.htagwad.com ; Email : htagwad@wanadoo.fr

Tél : 0590.80.86.87 – Fax : 0590.80.86.88

Charte du Réseau HTA – GWAD (Réservé aux professionnels de santé)

Engagements du Réseau :

- Assurer le libre accès de chaque professionnel aux informations nécessaires à l'optimisation de ses pratiques
- Ne favoriser aucun professionnel par rapport à un autre
- Rémunérer les travaux de coordination et de formation des différents intervenants du Réseau
- Faire bénéficier chaque professionnel de santé des accords que le Réseau pourrait contracter avec les différents organismes de prise en charge
- Assurer le libre accès de chaque institution aux informations nécessaires au bon fonctionnement de ses structures
- Ne favoriser aucune institution par rapport à une autre
- Faciliter l'accès aux différentes spécialités faisant partie intégrante du Réseau
- Respecter le libre choix du patient
- Respecter l'anonymat dans les procédures d'évaluation externe portant sur le Réseau dans sa globalité
- Fournir aux différents intervenants une plaquette d'information destinée au patient, explicitant de façon simple le mécanisme de sa maladie, les objectifs à atteindre, les complications éventuelles ; cette plaquette servant de support à une information orale.

Engagements des professionnels de santé du Réseau :

- Dispenser des soins de qualité en accord avec les protocoles de soins élaborés par le Réseau et dans les règles de la déontologie propre à chaque profession
- Participer à la tenue du dossier médical et à la circulation de l'information dans le Réseau
- Suivre les séances de formation organisées par l'association.

Tout professionnel, membre du Réseau a la liberté de s'exclure du Réseau quand il le souhaite, un simple courrier de démission adressé au bureau en informera ce dernier.

HTA-GWAD



GROUPE HTA-GUADELOUPE

Réseau de soins sur l'HTA en Guadeloupe : « HTA-GWAD »

11.01 Résidence La Marina, Rivières Sens, 97113 Gourbeyre,

www.htagwad.com ; Email : htagwad@wanadoo.fr

Tél : 0590.80.86.87 – Fax : 0590.80.86.88

Charte du Patient

Objet du Réseau :

Le Réseau HTA-GWAD coordonne les différents acteurs et professionnels de santé dans le but d'améliorer la qualité des soins qui vous sont apportés, notamment d'assurer une meilleure continuité de votre suivi médico-social.

Le Réseau mettra à votre disposition une équipe de professionnels de santé médicaux et para médicaux travaillant en collaboration avec votre médecin.

L'ensemble des prestations qui vous sera proposé est entièrement pris en charge par l'assurance maladie ce qui vous dispense de l'avance des frais correspondants.

Vos droits :

Vous êtes libre de refuser cette proposition d'adhésion sans aucun préjudice pour votre suivi actuel.

Vous avez la possibilité de consulter des professionnels non membres du Réseau soit par choix parce que la prestation ne peut être assurée par les membres du Réseau.

Vous serez informé de votre suivi et toutes les informations vous seront communiquées si vous le souhaitez.

Vous pouvez à tout moment quitter le Réseau et récupérer votre dossier.

Votre dossier médical :

Pour faciliter la communication entre eux, les membres du Réseau qui vous prennent en charge, établissent un dossier médical partagé informatisé, permettant ainsi à votre médecin traitant et à toute professionnel de votre choix d'avoir accès à tous les éléments utiles vous concernant, et d'instituer plus rapidement une prise en charge adaptée.

Ce cabinet médical dispose d'un système informatique relié à un hébergeur de données qui permet à tout professionnel de santé membre de ce service de gérer, dans un cadre sécurisé, le dossier médical de son patient, dans le strict respect du secret médical.

Ce dossier informatisé est constitué dans le respect des règles établies par la C.N.I.L. (Commission Nationale Informatique et Liberté) et a été agréé par cette commission conformément à la loi Informatique et Liberté. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données vous concernant, que vous pouvez exercer en vous adressant à votre médecin traitant ou à un autre professionnel de santé de votre choix qui sera alors votre intermédiaire et que vous pourrez habilitier si vous le souhaitez au moyen de votre adresse santé.

Par votre, adhésion au Réseau, vous vous engagez à partager des éléments utiles de votre dossier informatique entre professionnels adhérents au Réseau.

Dans votre intérêt et afin d'améliorer les soins apportés par une meilleure communication entre les différents professionnels de santé que vous consultez, vous pourrez si vous le souhaitez, habiliter directement tout professionnel de santé que vous consultez à accéder à votre dossier médical et à la compléter en lui fournissant la clé patient qui vous sera remise confidentiellement, au moyen de votre adresse santé.